



Depuis le 1er janvier 2005, la Turquie a une nouvelle monnaie, la "nouvelle lire turque" ( Yeni Turk Lirasi ), qui remplace l'ancienne lire hyper dévaluée, à laquelle on a enlevé pas moins de six zéros.

Lorsqu'on regarde la nouvelle pièce de 1 lire, on s'aperçoit aussitôt qu'elle ressemble étrangement à la pièce de 2 euros. Si on compare ces deux pièces, on constate qu'elles ont exactement la même apparence ( un anneau de nickel entourant la partie centrale en cuivre ) et quasiment la même dimension.

De même, le côté face comporte, comme beaucoup d'euros, une tête ( il s'agit ici d'Ataturk, comme les euros nous montrent le roi d'Espagne, le roi des Belges, Dante, etc. ). La seule différence est qu'à la place du 2 de deux euros, il y a un 1. Et encore peut-on remarquer que ce 1 est graphiquement très proche du 1 de la pièce de 1 euro. Cette pièce d'une lire turque est donc une habile contrefaçon juridiquement inattaquable de la pièce de deux euros.

Or elle vaut 0,4 euro ( et en France, en réalité, elle ne vaut rien du tout ).

Elle permet donc de rendre la monnaie, dans toute la zone euro, en faisant de substantiels bénéfices.

Pour l'heure, soyez prudents, et vérifiez que lorsqu'on vous rend des pièces de deux euros, il ne s'agit pas de pièces d'une lire turque, car elles ont commencé à circuler.